Comines. — Le nommé Désiré Lesaffre, âgé de 72 ans, habitant la ferme de la Bonnière à Sainte-Marguerite, en voulant arrêter un de ses attelages emportés, a été renversé et piétiné.

M. Lesaffre a une cuisse fortement contusionnée.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

46600—23331

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — *Les prétendus scandales de Marlborough.* — L'*Express*, de Boulogne, s'élève énergiquement contre les calomnies et les mensonges, répandus sciemment par les journaux radicaux de cette ville, contre le collège des Jésuites de Marlborough, et ajoute :

« Avant-hier, à la porte du Collège Communal de notre ville, nous l'affirmons catégoriquement, et sommes prêts à le prouver, on distribuait gratuitement aux élèves de cet établissement, le n° de la *France du Nord*, qui contenait un article immonde, où sous prétexte de dénoncer les crimes de Marlborough, cette feuille se plaisait à remuer toute la boue de Sodome et Gomorrhe, faisait de l'esprit et plaisantait cyniquement sur les crimes contre nature.

» Certes, nous réprouvons avec indignation, en les supposant prouvés pour un instant, les actes des surveillants en question; qu'on les punisse s'ils sont coupables, d'accord; mais je me demande si les articles ignominieux et calomnieux publiés par ces journaux, ne constituent pas un scandale et un outrage aux bonnes mœurs plus grand encore.

» La *France du Nord* revient quelque peu, dans son numéro d'hier, sur son premier article, dont elle cherche à atténuer la violence. Après avoir attaqué tous les ensoutanés, voués fatalement à certaines pratiques, et à qui ces habitudes semblent si naturelles, elle reconnaît qu'il y a dans la Cie de Jésus de fort doctes professeurs, et que nombre de leurs anciens élèves sont des hommes de la plus entière honorabilité : ce n'est plus le langage de la veille.

» Même prudence et atténuation dans l'appréciation de la poursuite : « Si les faits qui leur sont reprochés semblent assez graves et assez solidement établis pour motiver leur comparution devant un tribunal, c'est à la Cour d'Assises qu'ils seront déférés, etc... »

» L'*Indépendant* lui-même, si monté le premier jour, écrit dans son numéro d'hier : « Cette fâcheuse affaire a un retentissement considérable; après la presse régionale, celle du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme, voici que la presse parisienne s'en étonne à son tour. Les supérieurs des Jésuites auront trouvé là une singulière raison de faire parler au loin de notre ville. »

» Est-ce assez Tartufe, alors qu'on est soi-même cause de tout ce vilain tapage; alors qu'on n'a point laissé la justice accomplir son œuvre en toute liberté alors qu'avant que l'instruction soit terminée, que les confrontations aient eu lieu, on déclare que les inculpés sont coupables, dores et déjà convaincus, qu'on le crie urbi et orbi. »

Il est avéré que le but de l'odieuse campagne à laquelle l'inculpation à la charge de deux surveillants de Marlborough a servi de prétexte, était d'arriver à la fermeture du Collège Notre-Dame. L'*Express* dit, à ce propos :

» Fort bien ! je suppose le Collège Notre Dame fermé, en verrez-vous plus clair, Messieurs ?

» Vos affaires, si peu brillantes, en iront elles mieux, Messieurs les commerçants de la rue Thiers ! et les vôtres Messieurs les hôteliers, restaurateurs, cochers, fournisseurs de toute espèce.

» Comptez ce que cet établissement vous a rapporté depuis 1871, malgré l'exécution des décrets qui est venu l'entraver en pleine prospérité, alors qu'il comptait près de quatre cents élèves.

» Comptez ce que vous gagnerez à sa fermeture, car tel quel, malgré les entraves dont l'administration l'a chargé, il compte encore près de 200 pensionnaires.

» La rentrée s'annonçait brillante à la suite de la fermeture du Collège de Canterbury. Comptez et concluez !

« Lorsque ce collège sera fermé, lorsque ce dernier élément de vitalité, de prospérité commerciale aura disparu, il sera temps de vous plaindre ! Et vous pourrez brûler un beau cierge à l'*Indépendant* et à la *France du Nord*.

» Le quartier de Marlborough deviendra une sorte de nécropole. »

L'*Express* dit encore, au sujet des surveillants sans soutane :

« Lorsqu'un de ces malheureux parias de la société, surveillant en lévite, pion de collège ou de lycée, commet une faute, on le flanque à la porte, et on l'envoie se faire pendre ailleurs. Quelquefois, quand l'affaire est trop grave et qu'on ne peut l'étouffer, on le fait passer en justice, et il est condamné sans phrase, sans tambour, ni trompette. »

Puis, il rappelle qu'il y a douze ans, le maître-surveillant du collège communal de Boulogne, un nommé Lefebvre, a été condamné à 18 mois de prison par le tribunal correctionnel, pour outrages publics à la pudeur.

Terminons ces extraits, par l'éloge des Jésuites, fait par Voltaire, le 7 février 1746 :

« Pendant sept années que j'ai vécu dans la maison des jésuites, qu'ai-je vu chez eux ? La vie la plus laborieuse et la plus frugale, toutes les heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi.

» C'est pourquoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. J'ose le dire, il n'y a rien de plus contradictoire de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique.

» On les a vus gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois aux peuples du Paraguay. »

St-Omer. — *Pensionnat Saint-Joseph.* — Neuf élèves du pensionnat Saint-Joseph ont obtenu cette année, devant la Faculté des sciences de Lille, le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire spécial. Ce sont :

MM. Gaston de Vadicourt, d'Ostrohove, avec mention bien; Charles Delattre, d'Armentières; Gérard Dufour, de Valenciennes; Jules Van Bockstael, de West-Cappel; Jules Dupret, de Douai; Georges Sagot, de Calais; Alfred Loire, de Boulogne-sur-Mer; François Lallemant, de Sainghin-en Weppes; Henri Duhain, de Boulogne-sur-Mer. M. Gérard Dufour a obtenu en outre, le diplôme de bachelier ès sciences, à la session d'avril.

Tentative d'assassinat à Sarton. — *Quatre victimes.* — Une quadruple tentative d'assassinat a été commise hier à Sarton sur quatre personnes.

Trois d'entre elles seraient très gravement blessées et peut-être mortes et la quatrième dans un état lamentable.

Le parquet d'Arras a été prévenu dans la matinée. M. Guénot, procureur, M. Guérard, juge d'instruction et son greffier ont quitté Arras à onze heures du matin et se sont transportés à Sarton pour y commencer l'instruction.

BELGIQUE

Guillaume II à Ostende. — L'empereur d'Allemagne arrivera samedi 2 août, à Ostende, vers onze heures.

L'escadre allemande est composée de dix navires de guerre : le *Hohenzollern* seul entrera dans le port.

L'empereur sera reçu officiellement par le roi des Belges, la garde civique et la garnison d'Ostende.

Les ministres, MM. Beernaert, Vandenpeereboom, le prince de Chimay, le général Pontus, assisteront à cette réception.

Le chalet royal, situé sur la digue de mer, la charmante résidence habituelle du roi Léopold II, est mis à la disposition de l'empereur durant son séjour à Ostende ; le roi occupera pendant ce temps l'ancien palais de feu Léopold Ier, rue Longue.

D'après les ordres du roi, les appartements des ministres et des personnages de la suite de Leurs Majestés, au nombre de quarante, sont retenus à l'*Hôtel de la Plage*.

M. Montagny, bourgmestre d'Ostende, a été appelé au Palais-Royal, voici ce qui a été décidé pour la réception de l'empereur Guillaume.

La ville sera pavoisée aux couleurs allemandes et belges; il y aura au Kursaal, dans l'après-midi, un grand concert auquel assisteront le Roi et l'Empereur; outre la cavalerie, on parle de l'arrivée de plusieurs régiments.

Il n'y aura qu'une haie de soldats depuis le débarcadère jusqu'au Palais Royal; on organise une grande retraite militaire aux flambeaux, les musiques seront fournies par les garnisons de Bruxelles, de Bruges et d'Anvers.

Le roi à Anvers. — Le roi est arrivé à la gare de l'Est, hier à 1 heure, accompagné du prince Baudouin, dans un train spécial venant d'Ostende. La suite se composait du comte John d'Oultremont, maréchal du palais, du général Jolly, aide-de-camp du Roi, commandant de la circonscription, et du baron Snoy, officier d'ordonnance du prince Baudouin.

A gauche de la gare était rangé un bataillon du 9e de ligne et à droite le bataillon des chasseurs-éclaireurs de la garde-civique. A l'extérieur de la gare se trouvait le demi-escadron de la garde-civique à cheval.

Le Roi a été complimenté à la gare par les autorités, parmi lesquelles le baron Osy, gouverneur et M. de Wael, bourguestre, que son état de santé forçait à s'appuyer sur le bras d'un de ses échevins.

Le Roi et le prince Baudouin sont montés en voiture saués par des acclamations enthousiastes.

Ils se sont dirigés d'abord vers le nouveau musée, où des discours leur ont été adressés. Ils ont visité le musée et ont complimenté les autorités sur la bonne ordonnance des nouveaux locaux.

Ils se sont rendus ensuite au palais de l'Industrie, où il y avait une foule énorme et de plus *selected*.

Une fête équestre y avait lieu au profit de l'Association de la Croix-Rouge du Congo. Les exercices ont été exécutés par la garnison et par des *gentlemen*.

Vers quatre heures 1/2 le Roi a quitté la fête et a fait une promenade dans les jardins, où l'on faisait les préparatifs de la foire flamande.

Une foule énorme stationnait devant le jardin au moment où Sa Majesté est sortie. Elle a poussé d'enthousiastes acclamations en flamand.

A 5 heures le roi est reparti de la gare, après avoir passé de nouveau en revue le piquet d'honneur.

De nouvelles acclamations ont retenti quand le train s'est mis en marche.

Mouscron. — *Fête de la Portioncule chez les Sœurs Noires.* — Vendredi 1er août, à deux heures, exposition du Saint-Sacrement jusque sept heures ; à six heures, salut avec sermon par M. le principal du Collège. Samedi à six heures, exposition du Saint-Sacrement, suivie d'une messe basse. A neuf heures, grand messe ; à six heures du soir salut solennel avec sermon pour le révérend Père Maro, puis le *Te Deum*.

Le Comité central des *Landdags* flamands vient de répondre par la proclamation suivante aux résolutions votées par le Congrès wallons, réuni ces jours derniers à Bruxelles :

« AUX WALLONS.

« *Frères Wallons !*

» Des politiciens sans scrupules, ligués avec les budgétivores qui vous exploitent, cherchent à vous induire en erreur quant aux véritables tendances du mouvement flamand.

» Le mouvement flamand, à les en croire, aurait pour but d'assurer la prédominance de l'élément flamand en Belgique.

» C'est un mensonge.

» Vous plairait-il, Wallons, d'être à Liège, à Mons ou à Namur, jugés en flamand ou en allemand par des magistrats qui font fi de votre langue, administrés en flamand ou en allemand par des fonctionnaires qui ne vous comprendraient même pas ? Vous plairait-il de voir la langue française bannie de vos écoles et remplacée par un idiome qui n'est pas le vôtre ?

» Non, n'est-ce pas ?

» Eh ! bien, nous vous demandons d'être justes, d'être logiques.

» Le régime que vous repousseriez avec horreur, les flamands ont dû le subir pendant un demi-siècle. Et à peine ont-ils conquis quelques bribes de réformes, que voilà les oppresseurs qui réclament à grands cris le retour des anciens abus.

» *Wallons !*

» Les flamands demandent à être, chez eux, en Flandre, jugés, instruits, administrés en flamand. Ils veulent pour tous les Belges l'égalité absolue des droits et des devoirs.

» En quoi ces prétentions sont-elles exagérées ?

» En quoi peuvent-elles porter atteinte aux droits des populations, droits que nous, Flamands, nous avons le désir et la volonté de voir respecter à l'égal des nôtres ?

» *Frères Wallons !*

» Nous faisons appel à votre cœur, à votre raison, à votre patriotisme !

» N'écoutez pas les faux amis qui ne cherchent qu'à vous tromper dans un vil intérêt de boutique et criez avec nous :

» *Vive l'union de la Flandre et de la Wallonnie !*

» *Vive la Belgique libre et indépendante !*

» Bruxelles, le 10 juillet 1890.

» LE COMITÉ CENTRAL DES LANDDAGS FLAMANDS. »

Le comité des œuvres sociales à Charleroi. — Charleroi, 28 juillet. — Plus de mille ouvriers se sont rendus à l'appel du comité des œuvres sociales. M. Levie préside.

M. Harmel a donné différents détails sur le système d'organisation ouvrière dans les usines de Val-au-Bois, où les travailleurs sont parvenus à économiser 10 p. c. de leurs salaires.

L'orateur a été vivement applaudi.

Ypres. — MM. Dreyfus, Morès, ainsi que leurs témoins sont assignés à comparaître le 31 juillet devant le tribunal correctionnel d'Ypres pour y répondre du délit de duel commis par eux sur le territoire belge.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 28 juillet.* — Oscar Remericq, rue des Arts, 208. — Esther Depoorter, rue Desaix, 32. — Ernest Fæs, sentier du Ballon. — Octave Meaux, rue de Lille, 9. — Augustin De Graeve, rue du Fort. — Emma Wauters, rue des Longues-Haies. — Marie Maes, rue de Tourmai, 44. — Alice Michaux, Hôtel Dieu. — Gustave Derover, Hôtel-Dieu. — Carlos Geenens, rue des Longues-Haies. — Gustave Wattinne, rue de Lille, 57. — Marie Estesoame, rue Saint-Laurent. — Zélie Delmotte, rue du Coq-Français, 167. — Georges Dachet, rue du Ballon. — Théodore Laroy, rue d'Arcole. — Albert Piette, aux Trois-Ponts. — *Mariages.* — Omer Dujardin, 34 ans, garçon boucher, rue Blanchemaille, 85, et Louise Joye, 21 ans, sans profession, rue du Fontenoy, 103. — Victor Lefebvre, 28 ans, apprêteur, rue des Sept-Ponts, et Sophie Vandenbulcke, 25 ans, couturière, rue des Sept-Ponts. — Auguste Baudry, 23 ans, tourneur en fer, à Orcq, et Clémence Debequet, 23 ans, piqurière, rue de Denain, 13. — Emile Vandersoupel, 28 ans, emballeur, rue J. Deregnaucourt, et Emma Blancke, 26 ans, servante, rue de la Lys. — *Déclarations de décès du 28 juillet.* — Germaine Catrix, 3 mois, rue de Bouvines. — Aurélie Parmentier, 2 ans, rue de la Basse-Masure. — Charlotte Delobeau, 91 ans, rue Charles-Quint. — Anna Delevoy, 2 mois, rue du Tilleul. — Gabrielle Cauchetier, 8 ans, rue des Halles, 15. — Marie Doutreluingne, 2 mois, rue Beaurewaert, 42. — Henri Vermesse, 1 jour, rue de Mons.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 20 au 26 juillet.* — Maria Rose, rue Verte. — Marie Cavelier, rue Verte. — Vital Catry, rue Verte. — Ferdinand Okerman, rue Verte. — Arthur Costenoble, rue Charles-Quint. — Théophile Mullier, rue de Roubaix. — Georges Desbarbieux, rue Lavoisier. — Gustave Gheluck, rue Vauban. — Marie Bacquart, rue de la Pannerie. — Angèle Lecoupe, rue d'Hem. — Flore et Marie Devuyst, jumelles, rue de Bapaume. — *Déclarations de décès du 20 au 26 juillet.* — Aendemboom, présenté sans vie, rue du Progrès. — Joseph Meerts, 5 ans, rue Amiral Courbet. — Pierre Wanin, 80 ans, propriétaire, Grande-Rue. — Hector Descamps, 34 ans, employé, rue Mirabeau, Roubaix. — Henri Facon, 19 jours, à l'Alouette. — Maria Senden, 1 mois, rue Jacquart. — Roussel, présenté sans vie, rue du Tonkin.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 27 au 28 juillet.* — Marie Delobelle, Pont-de-Neuville. — Jeanne Soete, rue de Gand. — Marie Dessanvages, rue des Piats. — Désiré Delberghe, Pont-de-Neuville. — Alix Hache, rue de la Latte. — Marie Bourgois, rue de Lille. — Alice Vanneste, rue de Gand. — Maria Duforest, rue Neuve-le-Roubaix. — *Mariages.* — Valérie Seulbert, 24 ans, rattacheur, et Sophie Demortier, 25 ans, soigneuse. — Jules Carrette, 22 ans, teinturier, et Adéline Deberghe, 18 ans, soigneuse. — Ernest Dumortier, 24 ans, rattacheur, et Marie Carette, 19 ans, soigneuse. — Paul Dessanvages, 26 ans, charpentier, et Louise Wannyn, 20 ans, moulineuse. — Henri Nuttens, 22 ans, tisserand, et Cécile Leclercq, 20 ans, rattacheuse. — Charles Duthoit, 27 ans, fileur, et Camille Malfait, 22 ans, soigneuse. — Louis Deprets, 26 ans, mouleur en fer, et Céline Beuscquart, 22 ans, rattacheuse. — Louis Verdaignie, 25 ans, tisserand, et Julie Lisabeth, 26 ans, tisserande. — Jean Droeshaut, 24 ans, homme de peine, et Clara Savary, 24 ans, moulineuse. — Jean-Baptiste Burette, 28 ans, fileur, et Amélie Paco, 20 ans, fileuse. — *Déclarations de décès du 27 au 28 juillet.* — Marceau Dervaux, rue Saints-Germaine. — Sidonie Pattyn, 10 jours, rue du Brun-Pain. — Alfred Desseaux, 5 mois, rue de Dunkerque. — Jules Billiard, 1 an, rue de Gand. — Henri Legrand, 53 ans 5 mois, trieur, rue Pan-de-la-Guerre. — Agathon Dujardin, 85 ans, Hospice-Général.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FOURLINNIE-JUBARU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Augustine-Françoise-Joseph JUBARU, pieusement, décédée à Wattrelos, le 27 juillet 1890, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire près de la Vieille-Place. L'obit du mois sera célébré le mardi 26 août, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille RAMBAUX-DELOBEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte DELOBEAU, veuve de M. Charles RAMBAUX, décédée subitement à Roubaix, le 28 juillet 1890, dans sa 92e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 29 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Charles-Quint, 27.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 30 juillet 1890, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Eugène Joseph GLORIEUX, vice-consul du Danemark, membre du Tribunal de commerce et administrateur de la Caisse d'épargne, décédé à Boulogne-sur-Seine, le 27 juin 1890, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 31 juillet 1890, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Philippe-Vincent WATINÉ, époux de Dame Clémence WATTINNE, pieusement décédé à Roubaix, le 14 août 1889, à l'âge de 69 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

29 JUILLET 1893

NEERWINDEN

Puisque nous avons raconté à son heure la défaite qu'y subit Dumouriez le 18 mars 1793, il est bien juste que nous parlions de la victoire qu'y avait remportée le maréchal de Luxembourg, cent ans auparavant, sur Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder de Hollande.

C'était pendant la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg, où nous avions à lutter non seulement contre l'Angleterre et la Hollande, mais aussi contre l'Empire, la Suède, la Saxe, la Bavière, la Savoie et l'Espagne. Luxembourg avait fait une pointe vers Liège, lorsqu'il revint subitement contre Guillaume qui s'était retranché dans une position formidable, avant derrière lui la petite Gette et appuyé sur les villages de Neerwinden et de Neerlanden qui sont à l'Est de la rivière.

Luxembourg l'attaqua de front et porta tout son effort sur Neerwinden, clef de la position ; elle était défendue par cent canons la bataille fut acharnée, Guillaume était à la tête d'un régiment de réfugiés français, expatriés après l'édit de Nantes, trois fois le village fut enlevé, et trois fois il fut reperdu. Enfin, Luxembourg lança la Maison du Roi.

C'était une cavalerie d'élite, dont l'effectif régulier était de 4,000 hommes, une pépinière d'officiers, et à la fois une institution qui remplaçait les derniers débris de l'organisation féodale; Louvois avait substitué à l'obligation féodale du service militaire une mesure fiscale qui était une sorte d'exonération, mais à ceux qui préféraient payer de leur sang il avait ouvert le corps de la Maison du Roi, que son origine même réservait à la noblesse, mais où l'on admettait néanmoins beaucoup d'anciens soldats, et où la confraternité d'armes était complète entre patriciens et plébéiens.

On va juger de sa solidité : Depuis quatre heures elle recevait immobile le feu des canons ; Guillaume n'y comprenait rien ; convaincu que ses pointeurs tiraient mal, il court à ses pièces, et constate que les escadrons français serrent simplement les rangs à mesure que les boulets les trouent ; c'est alors qu'il laissa échapper le mot célèbre : « Oh ! l'insolente nation ! »

Après une pareille prouesse peu d'obstacles pouvaient arrêter la Maison du Roi; elle partit comme un torrent, prit Neerwinden à revers, y pénétra malgre un feu épouvantable, et parvint à s'y maintenir malgré tous les efforts faits pour l'en déloger. Au même moment, les Gardes Françaises, ayant épuisé leurs munitions, abordaient l'ennemi à la baïonnette c'était la première charge de ce genre dans les armées françaises.

Chassé de Neerwinden, une aile rejetée au delà de la Gette, privé d'appui dans la plaine, l'ennemi se mit en retraite, laissant 12,000 morts ou blessés sur le terrain, nous en avions 8,000, ce qui fit dire que malgré la victoire il fallait chanter plus de *De Profundis* que de *Te Deum*; les trophées ne manquaient pas d'ailleurs, 80 drapeaux ou étendards, 76 canons et 2,000 prisonniers.

Les chefs s'étaient exposés comme les simples soldats; le soir, le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont, ne put s'empêcher de dire à Luxembourg : « Quelle nation est vous ? Il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire. »

FAITS DIVERS

Quatre nouvelles doctoresses. — La Faculté de médecine compte depuis hier quatre nouvelles doctoresses ; Mmes Kouindjy, Frenkel et Vincver, et Mlle Mendelsohn.

Veut-on connaître le sujet de la thèse choisie par cette dernière jeune personne : « de la contribution à l'emploi de l'iode en obstétrique ». Une question assez difficile établie, paraît-il, avec beaucoup de netteté.

Mlle Mendelsohn est de nationalité polonaise et elle va s'établir à Varsovie.

Une panique. — On mande de Barcelone (Espagne), le 22 juillet :

« Nous venons d'avoir un cas de maladie extraordinaire, qui a failli provoquer de la part de la Faculté, un rapport capable de faire mettre notre ville et notre port au rang des lieux « pestiférés. »

» Hier, vers dix heures du matin, une femme sortait affolée de la maison qu'elle habite (Calle arco del teatro — le quartier Maubert de Barcelone) — en s'écriant qu'un individu venait d'y mourir.

» Grande émotion dans le voisinage. La police survient ; elle monte au logis, et en ressort épouvantée.

» — C'est un choléraique ! c'est un choléraique ! s'écrient les agents.

» On va chercher un médecin, deux médecins, trois médecins... Les doctes personnages s'aventurent timidement vers le lieu maudit. Horreur ! ils voient là, étendu sur une couchette infecte, un pauvre diable congestionné, défiguré, tout noir.

» — C'est un choléraique !

» Vite, qu'on le porte à l'amphithéâtre, qu'on envoie tous les locataires de la maison au lazaret et qu'on désinfecte l'immeuble.

» Les gardes de la Santé arrivent.

» Avec une visible répugnance et sans trop le regarder, ils chargent le cadavre sur une civière, et en route !

» On arrive à l'hôpital.

» Le médecin de service fait déballer le mort et au moment de l'autopsie, il constate que « c'était un nègre », mort d'apoplexie.

» Cette solution a tranquillisé un peu notre population apeurée, mais il y a des gens qui n'en veulent pas démordre et qui affirment encore qu'il s'agissait d'un cas de choléra. ».

Une commande de 500.000 fusils. — On a annoncé que la Russie avait commandé en France 500.000 fusils de petit calibre. La nouvelle était prématurée. L'offre a été faite, mais le gouvernement russe exige que la fabrication une fois commencée ne soit arrêtée sous aucun prétexte. La France veut se réserver le droit de la suspendre si des complications inattendues forçaient de pousser plus activement la fabrication du fusil Lebel. On espère que cette difficulté sera bientôt aplanie.

La manufacture de Châtellerault sera la première chargée de la fabrication des 500.000 fusils. D'autres commandes seront faites aux fabriques françaises.

Il est enfin inexact que le nouveau fusil russe soit le fusil Lebel avec quelques modifications de détails Le fusil russe est une arme à petite calibre construite en vue de l'emploi de la poudre sans fumée, et elle se différencie du Lebel en ce qu'elle n'est pas à répétition.

Une bande d'escrocs à Marseille. — La police a arrêté, hier, à Marseille, une bande de huit individus, parmi lesquels se trouvent un huissier, un instituteur et un personnage titré.

Ils avaient installé sur divers points de la ville de somptueux bureaux et, sous la raison sociale Martin et Cie, se faisaient expédier en transit des quantités de marchandises qu'ils vendaient ensuite à vil prix. Les valeurs ainsi escroquées à de nombreux négociants sont considérables.

La nouvelle de ces arrestations, dont les dernières ont eu lieu hier, a produit une certaine émotion en Bourse de Marseille.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LES BUREAUX

DE M. H. LEMAY

CHANGEUR

55, Rue des Champs, 55,

sont transférés

RUE NAIN, Nos 16 ET 18

23128—46271

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

UNE DIFFICULTÉ VAINCUE

Un chimiste a trouvé le moyen d'arrêter la chute des cheveux et de faire disparaître les pellicules en quelques jours, par la **Mixture souveraine antipelliculaire** *à base d'acide borique. On peut se procurer gratuitement la brochure explicative chez tous coiffeurs et pharmaciens.* **Le flacon coûte 1 fr. 50.** — Dépôts à Roubaix : MM. Leflon, 7, rue de la Halle ; Piessen, 7, rue Saint-Georges ; Robert, 19, rue Neuve.

23478—46876

A. BOUTRY, ENTREPR

36, Rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, sables et Graviers

VOIES FERRÉES

TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

ON PEUT SE PROCURER DE

L'EAU-DE-VIE BLANCHE

PREMIÈRE QUALITÉ

POUR FRUITS

à 1 fr. 40 le litre

chez Mme Alfred MESSIAEN, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la société anonyme « **AGENCE HAVAS** » prévient Messieurs les actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'assemblée générale du 23 juillet courant, il sera payé, en échange du coupon no 19, une somme de 37 fr. (impôt à déduire) pour le dividende de l'exercice 1889. Ce paiement aura lieu à partir du 15 août, aux caisses de la Société générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales, à Paris et en province.

46505d

TÉLÉPHONES

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Les intéressés sont prévenus que l'Administration des postes et télégraphes ne se charge pas de la fourniture des appareils à ses abonnés.

Il est expressément défendu à ses agents de faire de la propagande ou de servir d'intermédiaires à n'importe quel titre, pour la fourniture des dits appareils.

L'abonné étant complètement libre de faire cette acquisition à qui bon lui semble, l'administration est toujours tenue, dans tous les cas, d'entretenir les appareils, pourvu qu'ils soient du modèle type exigé.

LEMPIRE, électricien

16, Boulevard de Paris, à Roubaix

Seul représentant à Roubaix pour les appareils « Bert et D'Arsonval », communiquant à grandes distances : Lille à Paris, Bruxelles, Lyon, Marseilles, etc.

23241

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

23228—46411

Arithmographe Trouvé

Calculateur mécanique instantané pour les quatre opérations jusqu'à 10 millions. Élégant appareil-carnet, 4 francs. Le même, addition et soustraction, 2 fr. 50. Envoi franco contre mandat ou timbres à la Librairie Larousse, 19 rue Montparnasse, Paris.

16735—23422

MARCHÉS A TERME

Cours du 29 Juillet 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE B F		TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SUP. A TRAME		TYPE A B QUAL. Pr TEINTURE		ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	5 60	..	5 825	....	5.60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.75	5 725	....	....
Février	5 60	....	5.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.70	5.65	....	....
Mars	5.875	....	5.75	5.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 65	5.625	....	....
Avril	5.55	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 625	5.60	....	....
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.575	5 475	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Août	....	....	5.90	5.925	5.875	....	6.15	....	5.80	....	....	....	6 10	5 125	....	....	5.85	5.85	5.95	5.95
Septembre	5.775	....	5 90	5 925	5 65	....	6.15	....	....	....	....	....	6 125	6.125	....	....	5.875	5.85	5.95	5.95
Octobre	5.75	..	5.90	5 925	5 65	....	....	....	....	....	....	....	5.10	....	....	....	5.875	5.875	5 95	5 95
Novembre	5.675	....	5.90	5.925	5.65	....	....	....	....	....	....	....	6 10	....	....	....	5.825	5.825	....	....
Décembre	5.65	....	5.90	5 925	5.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	5.80	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA Irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.55	4 55	..	....	....	....	....	....	....	....	6 30	....	6.10	....	....	....	1.68	1.68	....	....
Février	4 55	4.55	..	....	....	....	....	....	....	....	5.30	....	6 10	....	....	....	1.68	1.68	....	....
Mars	4.50	4.50	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.68	1.68	....	....
Avril	4.50	4.50	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 68	1 68	....	....
Mai	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.68	1.68	....	....
Juin	..	....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	4 70	4.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.70	1.70	1.52	1.52
Août	4.70	4.70	....	....	....	....	....	....